

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 MAI 2008

Etaient présents : Madame VIDAL Patricia, Messieurs ANTOINE Pierre, MALCHIRANT Thierry, MICHEL Claude, OLIVA Jean Paul, OLLIE Christophe, SANCEY Jean Marc, VERGE Claude.

1 – Approbation du compte rendu du 10 Avril 2008.

Le compte rendu de la séance du 10 Avril 2008 est approuvé à l'unanimité.

2 – Fête de Guzargues des 11 et 12 juillet 2008

Afin de pouvoir organiser au mieux la fête du village, il convient de choisir les prestataires qui interviendront lors de cette manifestation et de fixer les tarifs du repas.

Le choix des prestataires :

- Pour le repas il a été choisi « Méchoui du Languedoc »,
- Willy Renard animera la soirée.
- Corinne Blanc pour la représentation théâtrale

Pour le repas les tarifs suivants sont proposés :

- adultes : 13,00 €
- enfants de 6 à 10 ans : 10,00 €
- enfants moins de 6 ans gratuit
- personnes extérieures 20,00 €

Les propositions ci-dessus sont adoptées à l'unanimité.

3 – SIGC : constitution d'une commission consultative des services Publics Locaux

Afin de constituer la commission consultative des services publics locaux, le SIGC a demandé à la municipalité de désigner un représentant des usagers.

Après délibération, Monsieur Thierry MALCHIRANT est désigné à l'unanimité pour représenter notre commune.

4 – Nomination d'un correspondant défense

La Préfecture de l'Hérault nous a adressé un courrier nous demandant de désigner un correspondant défense.

Christophe OLLIE a été désigné à l'unanimité pour représenter la commune de Guzargues.

5 – Nomination des suppléants de la commission d'appel d'offres

Dans le cadre de la mise en place de la commission d'appel d'offres il faut désigner 3 suppléants. Après délibération les membres suppléants suivant sont élus à l'unanimité :

- Thierry MALCHIRANT,
- Claude VERGE,
- Jean Marc SANCEY.

6 – Modification de la délibération concernant le collège de Clapiers

Lors de sa séance du 10 Avril, le Conseil Municipal avait désigné deux délégués pour représenter la commune de Guzargues au sein du Conseil d'Administration du Collège de Clapiers. Mesdames Ghislaine GUILHAUMON et Patricia VIDAL avait été nommées.

Après vérification du contrôle de légalité de la Préfecture, il s'est avéré que la délibération prise la 10 Avril 2008 devait être revue. En effet la commune de Guzargues n'a pas de représentants avec droit de vote au Conseil d'Administration du Collège.

En conséquence le Conseil Municipal décide de désigner à nouveau deux représentants de la commune mais sans droit de vote pour le conseil d'administration. Mesdames Ghislaine GUILHAUMON et Patricia VIDAL ont été désignées à l'unanimité.

8 – Commission de révision des listes électorales – Jury d'assises

Le Tribunal de Grande Instance de Montpellier nous a informé qu'il était nécessaire de procéder au renouvellement des membres de la commission administrative de révision des listes électorales.

Après délibération : Madame Agnès Monnier-Aledo et Madame Mariette Barthès sont désignées à l'unanimité.

Il est également nécessaire de désigner 2 électeurs de la commune pour les Jury d'assises. Après délibération, Monsieur Albert Bonanno et Monsieur Rémy Benoît sont désignés à l'unanimité.

9 – CA 2007 et BP 2008

Le contrôle de légalité de la Préfecture de l'Hérault nous a informé que le compte de gestion 2007 et le BP 2008 n'étaient pas cohérents. En effet, lors de la clôture de CA 2007 par la précédente équipe municipale, l'emprunt d'équilibre mais non réalisé d'un montant de 211.056,00 € n'apparaissait pas en reste en réaliser ce qui donnait un résultat virtuel en déficit.

Après délibération du conseil municipal, il est décidé de modifier le CA 2007 en intégrant le montant de l'emprunt en reste à réaliser.

Après modifications le CA 2007 est le suivant :

LIBELLES	REALISES	RESTE A REALISER	TOTAUX
DEPENSES FONCTIONNEMENT	159401,66	0	159 401,66
DEPENSES INVESTISSEMENT	73598,12	391121,00	464 719,12
TOTAL DEPENSES	232 999,78	391 121,00	624 120,78
RECETTES FONCTIONNEMENT	240 108,92	0	350 501,53
RECETTES INVESTISSEMENT	15 253,31	222 208,00	301 045,02
TOTAL RECETTES	255 362,23	222 208,00	651 546,55
DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE			
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE			27 425,77

En conséquence il convient également de modifier le BP 2008.

Après modifications le BP 2008 est le suivant :

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	361.898,00 €	361.898,00 €
Investissement	471.512,00 €	471.512,00 €

Le CA 2007 ainsi que le BP 2008 ainsi modifiés sont adoptés à l'unanimité.

La séance est levée à 21H00